

VACANCES D'EMPLOIS DANS LE 44 APRÈS LES AFFECTATIONS AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2023

Il y a longtemps que **FO** alerte les responsables de la DGFIP de la situation dramatique des effectifs (près de 30 000 suppressions d'emplois en 14 ans!). Nos services sont exsangues et nos collègues à bout de souffle ...Voici la situation des effectifs après les affectations du 1^{er} septembre prochain



Vacances d'emplois administratifs Au 1 ^{er} septembre 2023					
	A	B	C	C ^{techniq}	Totaux
Dans le 44	8,90	74,40	30,90	1,00	115,20
National	686,00	2920,30	1951,20	40,00	5597,50

Interpelée par **FO** DGFIP et par l'intersyndicale à plusieurs reprises, la DGFIP a pris la décision de procéder à l'appel des listes complémentaires :

Appel des listes complémentaires de concours		
A	Inspecteur interne généraliste	27
	Inspecteur externe généraliste	80
B	C contrôleur interne :	20
	Contrôleur externe	60
C	Concours externe	800

Il était plus qu'urgent que la DGFIP comprenne que les agents n'en peuvent plus ! Encore une fois, FO leur répète que certes, il faut remplir sa mission du mieux possible mais pas au détriment de sa santé ! Pas d'écroulements ! La pause méridienne c'est 45 mn ! Pas de congés perdus ! Faire autrement c'est risquer l'épuisement professionnel ! Faire autrement c'est cautionner les suppressions d'emplois !

DIALOGUE SOCIAL : TOUT RESTE À PROUVER

Le 11 mai, le 1^{er} Comité Social d'Administration ministériel¹, présidé par G. Attal, s'est tenu en présence des syndicats Finances, à l'exception de la CGT : pour **FO Finances**, cela ne solde en rien le conflit "retraites". L'abrogation de la loi est toujours une priorité. Il est hors de question de reprendre le

1 CSA qui a remplacé le Comité Technique

l'agenda social comme si de rien n'était : sur cette base, le ministre a repris les thèmes mentionnés dans le courrier intersyndical du 9 mai : carrières, rémunérations, indemnités, protection sociale complémentaire, handicap, égalité professionnelle, sécurité des personnels, numérique et intelligence artificielle, écoresponsabilité.. Il s'est par ailleurs engagé à adresser les documents de travail bien en amont des différentes réunions à venir et a reporté au CSA de juillet toute annonce sur le PLF 2024.



La seule nouvelle annonce a été l'expérimentation à venir à la DGFIP de la semaine de 4 jours (modalités à définir.)

Interpellé sur l'étalement des retenues des jours de grève, le ministre s'en tient à la réglementation : pour **FO Finances**, ce n'est certainement pas un signe positif pour l'apaisement du climat social !!!

Au final, ce 1^{er} CSA de la nouvelle mandature s'est résumé à fixer les conditions d'un retour à un dialogue social constructif pour faire avancer les attentes des personnels.

Le ministre a demandé à être jugé sur ses engagements : **FO Finances** le prend au mot et attend des actes ministériels concrets pour le vérifier.

SE RENDRE À MATIGNON OUI : POUR Y REVENDIQUER !

Les syndicats représentatifs, conviés à Matignon pour des réunions bilatérales, sans ordre du jour précis, ont décidé de répondre favorablement à l'invitation et se sont réunis préalablement pour échanger sur les revendications communes à porter.



FO y est allé pour rappeler ses revendications à la 1^{ère} ministre : l'abandon de la réforme des retraites injuste, injustifiée et brutale, ce que démontre l'exemple de ces salariés, qui sont impactés par la réforme et le recul de l'âge de départ et appelés à retourner au travail pour boucler leur carrière (du fait de la préretraite, de la pénibilité ou du compte épargne temps). D'autres seront touchés et ne sauront à quoi s'en tenir que quand les décrets d'application de la réforme seront connus. **FO** a rappelé ses exigences sur la place à donner à la négociation collective et sur la méthode à engager pour refuser tout cadrage imposé par le gouvernement.

FO est allé également porter ses revendications en matière de salaires, alors que l'inflation ne faiblit pas, dans le privé comme dans la fonction publique, en matière d'emploi et notamment de gestion des fins de carrière, en matière de conditionnalité des aides publiques aux entreprises, de révision des ordonnances travail ou d'égalité professionnelle. Les sujets ne manquaient pas...